



Couverture mobile, THD Radio : des moyens pour les collectivités d'améliorer la connectivité de leurs territoires

FORMULE
1 JOUR

OBJECTIFS

L'accès à un réseau radio, mobile ou fixe, performant, aussi bien en couverture qu'en qualité, constitue un enjeu majeur de la compétitivité et de l'attractivité des territoires. La signature le 15 janvier 2018 d'un accord historique entre le gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles pour accélérer la couverture numérique des territoires a de ce fait représenté une étape importante dans l'objectif annoncé par le Président de la République de garantir une couverture fixe à haut et très haut débit en 2020 à l'ensemble du territoire. Par ailleurs le développement des technologies hertziennes (dites aussi radio) pour améliorer la couverture fixe, en attendant la fibre optique, est une réalité encore méconnue par les acteurs du territoire.

- Comprendre la couverture mobile, de la 2G à la 4G
- Les différents programmes d'amélioration de la couverture mobile (« zones blanches », « 800 sites », ...) et les répercussions de l'accord du 15 janvier 2018
- Les enjeux de la couverture 5G
- Qu'est-ce que la 4G fixe, qu'est-ce que le THD Radio ? Les perspectives des déploiements dans chacune de ces technologies
- Appréhender le rôle que peuvent jouer les collectivités dans la promotion à un accès à un réseau radio performant

Mission Ecoter 13 avenue d'Aygu – 26200 Montélimar - Tél. : 04 75 51 70 85

Organisme de formation agréé par le ministère de l'Intérieur et pour la formation professionnelle

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 01793 26 auprès du Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Programme

Couverture mobile, THD Radio : des moyens pour les collectivités d'améliorer la connectivité de leurs territoires

PROGRAMME

09h30 – 17h30

09h30 – 12h45 - La couverture mobile

- Notions techniques de base concernant la couverture mobile, 2G, 3G, 4G
- Réglementation et rôle des différents acteurs (Arcep, Etat, Agence du Numérique, Opérateurs)
- Le New Deal de janvier 2015 et ses premiers effets
- Le champ d'action des collectivités territoriales

14h00 – 15h00 - La couverture mobile - suite

- Les enjeux de la 5G

15h00 – 17h30 – Les technologies hertziennes pour la couverture fixe

- Le THD radio en appui de la couverture fixe : notions techniques
- RTTH, 4G Fixe : atouts et limites
- Quel complément par rapport à la fibre optique ?
- Licence RTTH ouverte aux collectivités territoriales : faut-il y aller ? Pour en faire quoi ? Comment obtenir une licence ?

Cette formation associera cours théoriques, intégrant des notions techniques et Réglementaires, abordables par tous, étude de cas à partir d'exemples concrets, lecture et compréhension de cartes de couverture, échanges entre auditeurs

Le Formateur



Julien RENARD est diplômé ingénieur de l'Ecole Supérieure en Informatique et Génie des Télécommunications (ESIGETEL).

Il y a notamment suivi la voie d'approfondissements Radiocommunications et Mobiles, offrant les compétences requises pour établir le design d'un réseau mobile et d'en effectuer l'optimisation, que cela soit en 2G, en 3G ou en 4G.

Il occupe différentes responsabilités opérationnelles tournées vers la couverture mobile et la boucle locale radio successivement chez SFR, Fortel et Orange avant de rejoindre l'Arcep où il reste 9 ans en charge des questions relatives à la couverture mobile du territoire.

Il rejoint l'équipe de Strategic Scout en mai 2017, comme Consultant senior, spécialiste des sujets radio fixes et mobiles, aussi bien en ce qui concerne la recherche de sites, le déploiement de réseaux ou leurs optimisations.

Couverture mobile, THD Radio: des moyens pour les collectivités d'améliorer la connectivité de leurs territoires

Mardi 13 Novembre 2018

09h30 – 17h30

CDC – 72 avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris

Salle AE325

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription par mail à quentin.meullemiestre@ecoter.org au plus tard le **06 novembre 2018**

BULLETIN D'INSCRIPTION

La collectivité	<input type="text"/>		
Nom et prénom	<input type="text"/>		
Fonction	<input type="text"/>		
Adresse postale	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	e-mail	<input type="text"/>

REGLEMENT

Durée totale de la formation: 7 h et un montant total de droits d'inscription de 475 € nets incluant l'accueil-café, les supports et le déjeuner, la Mission Ecoter n'étant pas assujettie à TVA pour ses formations.

- Bon de commande ou lettre de commande obligatoire, numéroté et signé
- Chèque (à l'ordre de Mission Ecoter) pour envoi au 13 avenue d'Aygu - 26200 Montélimar

Une facture et une attestation de présence seront adressées à l'issue de la formation **sur demande**

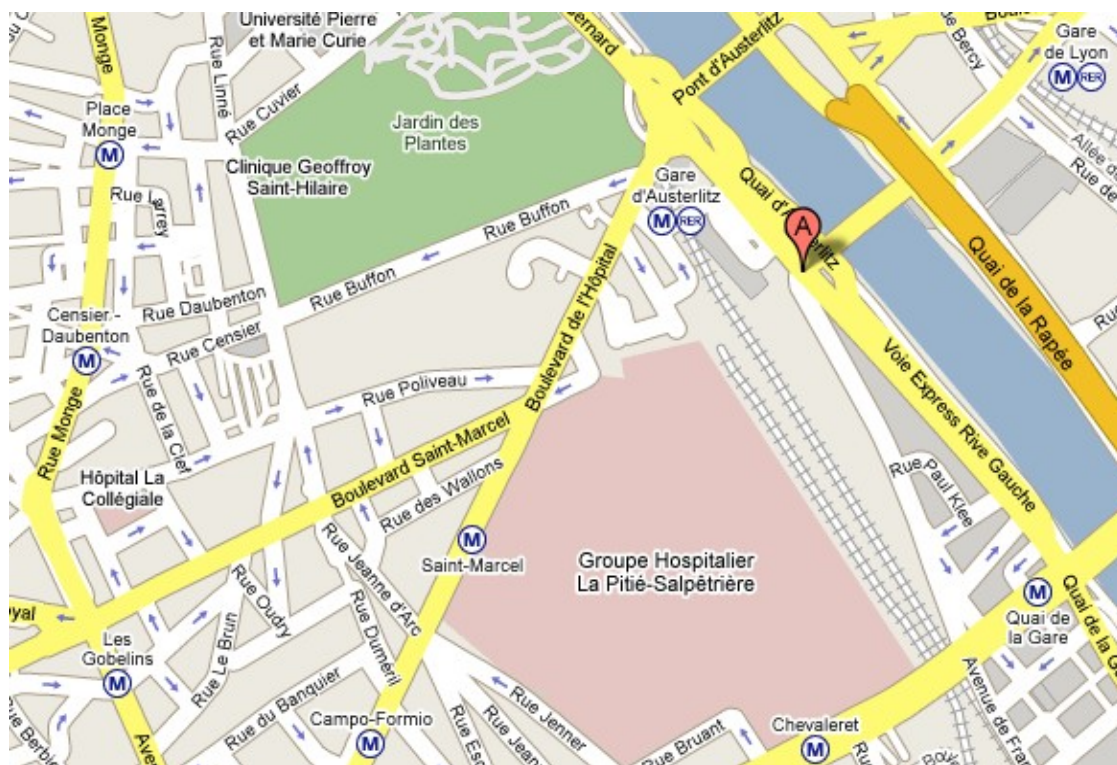
La personne n'ayant pas confirmé son désistement au moins 4 jours avant la date de la formation devra s'acquitter du montant de sa participation.

PLAN D'ACCES

Caisse des Dépôts et Consignations

72 avenue Pierre Mendès-France

75013 Paris



➤ **Descendre à la station Gare d'Austerlitz**

- RER C
- Lignes M5 et M10

➤ **Descendre à la station Gare de Lyon**

- RER A
- RER D
- Lignes de métro M1 et M14

Puis se diriger vers le pont Charles-de-Gaulle et le traverser en direction de l'immeuble de la Caisse des dépôts et consignations

➤ **Descendre à Quai de la Gare**

- Ligne M6

Puis remonter le boulevard Vincent Auriol sur quelques mètres, tourner à droite au croisement avec l'avenue Pierre Mendès-France et marcher jusqu'au numéro 72.